

L'ÉCLAIR

de Saint-Arnoult



N°163
Décembre
2021

VOTRE MAGAZINE MUNICIPAL



P. 7 À 9

ENVIRONNEMENT

Retour de l'arbre en centre-ville.



P. 4-5

La sécurité
sur autoroute.



P. 6

Le foyer
restaurant ouvert.



P. 12-13

De nouvelles
initiatives.

Sommaire

- **Pratique** > Numéros utiles - P. 2
- **L'interview du Maire** - P. 3
- **Dossier** > Sécurité sur autoroute - P. 4-5
- **Ma ville** > Le foyer restaurant ouvert - P. 6
- **À la Une** > Comme un arbre dans la ville - P. 7 à 9
- **Actualités** > On en parle - P. 10-11
- **Économie** > Acteurs locaux - P. 12-13
- **Jeunesse** > Animations - P. 14
- **Scolaire** > Mais où est passé le train ? - P. 15
- **Conseil municipal** > Délibérations - P.16
- **Culture** > 4^e Salon du Livre - P. 17
- **Ma ville** > Histoire - P. 18
- **Ma ville** > Travaux - P. 19
- **Transparence** > Questions/Réponses - P. 20
- **Tribunes d'expression** - P. 21
- **Agenda** > Sortir - P. 22-23

PRATIQUE > NUMÉROS UTILES

CPAM	36 46
Canicule info service	08 00 06 66 66
Gendarmerie	01 61 08 32 30
Police secours	17
Pompiers	18
SAMU / SMUR	15
SAMU Social	115
Hôpital Dourdan	01 60 81 58 58
Hôpital Rambouillet	01 34 83 78 78
Enfance maltraitée	119
Enfants disparus	116 000
FIL santé jeunes	22 24
Personnes âgées maltraitées	39 77
SOS médecin	36 24
Urgence pour sourds et malentendants	114
Violences conjugales	39 19
SNCF	36 35
SICTOM n° Vert	08 00 49 50 61
Saint Art Funéraire 24h/24 et 7j/7	01 30 41 28 72
Pharmacie de garde : - en journée : monpharmacien-idf.fr / de nuit : 17	

Mairie

Place du Jeu de Paume - CS 50610
78514 Saint-Arnoult-en-Yvelines Cedex
Tél. : 01 30 88 25 25 / Courriel : accueil@say78.fr
Site : saintarnoutenyvelines.fr

Horaires d'ouverture

Lundi : 13h30 à 18h
Mardi et jeudi : 8h30 à 12h30 et 15h30 à 17h30
Mercredi et vendredi : 8h30 à 12h30 et 13h30 à 17h30
Samedi : 8h30 à 12h

Police Municipale

01 30 59 30 17

CCAS

Place du Jeu de Paume - 78730 Saint-Arnoult-en-Yvelines
Tél. : 01 30 88 25 20 / Courriel : ccas@say78.fr
Horaires d'ouverture : du mardi au vendredi : 8h30 à 12h30

Passage de la balayeuse

20 décembre (secteur vert) / 21 décembre (secteur bleu)
22 et 23 décembre (secteur orange)

Merci de libérer la chaussée pour permettre le passage de la balayeuse en enlevant vos véhicules.



Retrouvez les zones concernées par secteur : balayage.say78.fr



Madame le Maire et ses adjoints reçoivent en mairie sur rendez-vous y compris le samedi matin.

Retrouvez le site internet de votre ville sur votre smartphone.

Vous venez d'emménager sur la commune et souhaitez que votre famille soit conviée à la prochaine cérémonie d'accueil des nouveaux Arnolphiens, alors faites-vous connaître auprès du service Animation de la mairie à l'adresse ac@say78.fr

L'ÉCLAIR

VOTRE MAGAZINE MUNICIPAL

Saint-Arnoult

Dépôt légal : Décembre 2021

Directrice de la publication :
Joëlle Jégat

Rédacteur, photos : Gilles Mainvis

Rédacteur graphiste : Alain Dubois d'Enghien

Tél. : 01 30 88 28 81 / Courriel : com@say78.fr
www.saintarnoutenyvelines.fr



Imprimerie

OFFSET ECLAIR



Madame le Maire répond aux questions de l'Éclair.

La COP 26 s'est achevée en demi-teinte.

Quelle est votre réaction ?

À chaque niveau, que ce soit celui d'un état, d'une industrie, d'une agglomération, d'une ville ou au sein même de notre propre foyer, nous devons tous être acteurs pour préserver notre environnement. C'est triste de voir que les Nations ne parviennent pas à se mettre d'accord. Certaines personnes trouveront que ce n'est peut-être pas le rôle d'une commune de planter des arbres, c'est pourtant ce que nous venons de faire rue Jean-Moulin face à la gendarmerie. Cela ne compensera pas la déforestation de l'Amazonie, mais si chaque commune faisait de même cela ne serait que plus bénéfique pour la planète. Nous allons multiplier les actions en faveur de l'environnement et du bien-vivre à Saint-Arnoult. Les deux sont intimement liés.

Où en est l'effectif de la police municipale ?

Notre effectif de police va atteindre en décembre celui que nous nous étions fixé, à savoir 4 agents. Après l'arrivée d'un chef de service en octobre, le 4^e agent arrive ce mois-ci. Initialement notre police municipale ne comptait que 3 personnels. Aujourd'hui, nos agents vont ainsi pouvoir concilier les tâches administratives et leurs missions sur le terrain, garantir un effectif minimum lors des périodes de formation, congés et maladie, mais surtout

étendre leur plage horaire de présence sur le terrain pour une meilleure sécurité des Arnolphiens.

À l'approche des fêtes de fin d'année, quels messages adressez-vous aux habitants de la commune ?

Je souhaite à chaque Arnolphienne et Arnolphien, aux petits et grands, de joyeuses fêtes en famille. Pour accompagner ce moment, la municipalité a redoublé d'efforts pour faire naître la féerie dans nos rues. Grâce à l'implication également des associations, les animations seront nombreuses en décembre. Elles sont répertoriées dans un livret encarté dans cet Éclair.

Si je peux me le permettre, afin que chacun puisse s'y rendre et profiter pleinement des siens, je vous invite à adopter un comportement en adéquation avec la situation sanitaire du moment. Car c'est en bonne santé que j'espère vous retrouver le vendredi 21 janvier à 19h30 à la salle des fêtes Le Colombier, pour une cérémonie des Vœux du Maire à la population, dont j'ai souhaité revisiter la formule. Bien sûr cette cérémonie n'aura lieu que si les conditions sanitaires le permettent.

Bonnes fêtes de fin d'année

Joëlle Jégat,
Maire de Saint-Arnoult-en-Yvelines



Amitié franco-allemande.

À l'occasion du retour des échanges culturels entre notre commune et celle de nos amis allemands de Freudenberg-am-Main, interrompus pour raisons sanitaires, Mme le Maire a été reçue par son homologue M. Roger Henning. Un échange amical emprunt de chaleur et d'une réelle volonté de plaire à ses hôtes. Une vision pleine d'espoir sur l'avenir entre les peuples.

La sécurité sur autoroute : tous concernés.



Prévenir les accidents.

Les 9 158 km du réseau autoroutier français s'avèrent cinq fois plus sûrs en terme de sécurité que l'ensemble du réseau routier du pays.

Néanmoins, les sociétés d'autoroutes déplorent les heurts dont sont victimes les personnels en intervention : en moyenne 2 fourgons heurtés par semaine !



Depuis le début de l'année, 33 véhicules de la société VINCI Autoroutes ont été heurtés lors d'interventions. Sur son réseau de 4 443 km, le 1^{er} concessionnaire autoroutier français multiplie les messages de sensibilisation et outils de prévention afin de prévenir les comportements à risques.

Un Centre d'Information Trafic pour informer les usagers

Chaque jour, 2,4 millions d'automobilistes empruntent le réseau VINCI Autoroutes qui représente 50% des autoroutes concédés en France.

Pour la partie grand ouest du réseau, VINCI Autoroutes centralise les données à son Centre d'Information Trafic situé à la barrière de péage de Saint-Arnoult-en-Yvelines, puis les distribue sur les panneaux d'information qui surplombent

les axes autoroutiers ainsi que sur la fréquence 107,7 via Radio Info Autoroutes, et sur twitter : @A10trafic, @A11trafic... selon l'autoroute empruntée. Ces informations donnent l'état

du trafic en fonction de la fréquentation, mais aussi en fonction des travaux ou des accidents sur la voie. Le cas échéant, un itinéraire plus aisé est conseillé.



Waze et Coyote, des alliés en temps réel



Pour informer au plus vite les usagers, VINCI Autoroutes s'est associé à Waze et Coyote. Les automobilistes remontent alors en temps réel les informations sur l'état de la circulation. « Plus tôt nous arrive l'information, plus tôt on sécurise et on protège. C'est le rôle des patrouilleurs », détaille Catherine Galerne-Gloaguen, responsable marketing et communication. À noter que désormais, les patrouilleurs en intervention sur le réseau sont signalés sur Waze.

Une appli pour prévenir la somnolence, responsable d'1/3 des accidents mortels



La somnolence est la première cause d'accidents sur autoroute. Les aires de service et de repos visent

à permettre à l'automobiliste de respecter une pause toutes les deux heures. Les départs en vacances sont propices à la somnolence. Les trajets sont plus longs et les gens prennent la route déjà fatigués. Chaque chauffeur se doit de veiller à sa propre sécurité, à celle de ses passagers et des autres usagers. Afin de tester son état de fatigue avant de prendre la route, la Fondation VINCI Autoroutes a développé l'appli : [Roulez Éveillé](#).

ULYS, vous aide à préparer votre voyage

Prendre l'autoroute ne s'improvise pas. Planifier son itinéraire, définir ses temps de pause et choisir ses aires de service cela est possible



avec l'application Ulys, destinée à faciliter vos trajets autoroutiers. L'application permet aussi de :

- gagner du temps : une carte, les alertes info trafic et un GPS performant vous informent en temps réel de la circulation, des travaux et de tous les événements sur votre route
- gérer votre budget péage : les prix du péage sont indiqués sur votre itinéraire
- contacter les services d'urgence en cas de panne ou d'accident

Appel d'urgence



Si elles ont tendance à disparaître du réseau routier, les bornes d'appel sont toujours présentes sur autoroutes, tous les 2,5 km.

Faites le 36 05

Il s'agit du numéro de téléphone pour joindre le service clients de VINCI Autoroutes. Vous êtes sur autoroute et souhaitez signaler un événement ? Vous préparez votre trajet et souhaitez connaître vos conditions de circulation ? Vous êtes conducteur de poids lourd et avez besoin de savoir si les douches sont bien disponibles sur une aire de service ?

Le 36 05 est LE numéro à composer pour obtenir les réponses à toutes vos questions liées à votre déplacement sur le réseau VINCI Autoroutes.

Respectez le Corridor de sécurité



Le code de la route a institué une nouvelle règle afin de garantir la

sécurité des personnes intervenant sur le bord d'une route, voie rapide ou autoroute.

Il s'agit du corridor de sécurité, une barrière virtuelle que tout conducteur doit respecter dès l'approche de personnels en intervention.



Les conducteurs doivent changer de voie de façon à laisser une voie libre entre les intervenants et leurs véhicules ou se décaler le plus possible à gauche de leur voie et ralentir de façon significative notamment hors voies rapides et autoroutes. Ce dispositif législatif doit permettre de lutter contre les nombreux accidents dont sont victimes les dépanneurs ou patrouilleurs intervenants sur voie rapide.

DERNIERE MINUTE

Avant même la fin de l'écriture de cet article, deux nouveaux véhicules d'assistance ont été percutés, portant donc à 35 le nombre d'accidents à l'encontre des «hommes et femmes en jaune».

Êtes-vous « Jettomane » ?

Tel est le nom de la campagne lancée l'été dernier par la Fondation VINCI Autoroutes pour lutter contre l'abandon de déchets sur les aires de repos, et leur jet par la fenêtre de la voiture, actes dont serait responsable 1 automobiliste sur 4.*

Chaque jour 25 tonnes de déchets ainsi abandonnés nécessitent d'être collectés par les agents de VINCI Autoroutes. Outre l'effet négatif de tels agissements sur l'environnement, ils génèrent des risques supplémentaires pour les personnels.

Un geste simple : Prévoyez un sac pour conserver vos déchets jusqu'à la prochaine aire où vous trouverez des poubelles et/ou des conteneurs de tri.



* Source : étude IPSOS 2021 pour la Fondation VINCI Autoroutes.

Le midi, passez à table à l'Espace Culturel Victor Hugo.



Convivialité et partage.

Quel instant autre qu'un repas servi à table est propice à un moment de chaleur et d'échanges ?

Joignez-vous donc aux convives du foyer restaurant !



Depuis mars 2020 et le premier confinement, le foyer restaurant n'avait pas encore rouvert ses portes. Depuis quelques semaines, nos aînés peuvent de nouveau y prendre leur repas du midi. Un repas cuisiné par un nouveau prestataire.

Sortir de chez soi, rencontrer des personnes, échanger et partager, telles sont pour nos aînés les premières raisons pour venir prendre leur repas du lundi au vendredi au foyer restaurant situé en centre-ville, à l'Espace Culturel Victor Hugo. On vient y manger, par le même itinéraire que pour faire ses courses chez U Express ou aller au cinéma Le Cratère. Il n'y a pas d'adresse plus accessible !

Cette réouverture est assortie d'un nouveau prestataire pour la conception des plats, livrés puis

réchauffés sur place et servis à table par un agent municipal.

De quoi est composé le menu ?

- Une entrée, un plat, un laitage, un dessert et un café.

Ai-je le choix du menu ?

- Oui. Le menu est à la carte. Vous le composez vous-même à partir de 3 choix parmi les composantes du repas.

Faut-il réserver ?

- Oui. La réservation s'effectue une semaine à l'avance, soit directement sur place d'une semaine à l'autre, ou auprès du CCAS, en mairie. C'est d'ailleurs à cette occasion que vous effectuez le choix des menus.

Combien ça coûte ?

- 6 € pour les habitants de la commune non imposables et 9 € pour ceux imposables. Le tarif est de 12 € pour les personnes extérieures à la commune.

Ce qu'elles en disent :

Gisèle Lauvergeon : « Je viens manger tous les jours depuis 6 ans. Cette sortie me permet de voir du monde, de parler et d'échanger des points de vue sur l'actualité et les choses du quotidien. Cela m'a fait plaisir d'apprendre la réouverture du foyer restaurant. Ce service m'a vraiment manqué depuis sa fermeture en mars 2020 pour cause de pandémie. »

Micheline Bouquet : « Il y a très très longtemps que je fréquente le foyer restaurant. Je crains néanmoins que beaucoup d'habités ne reviennent pas après les périodes de confinement. Pourtant, le changement de prestataire fait que le repas est meilleur. J'espère que cela sera propice au retour des habitués et fera venir de nouvelles personnes. »

Portage de repas à domicile

L'ADMR (Aide à Domicile en Milieu Rural) assure le portage de repas à domicile tous les jours de la semaine.

Comment ?

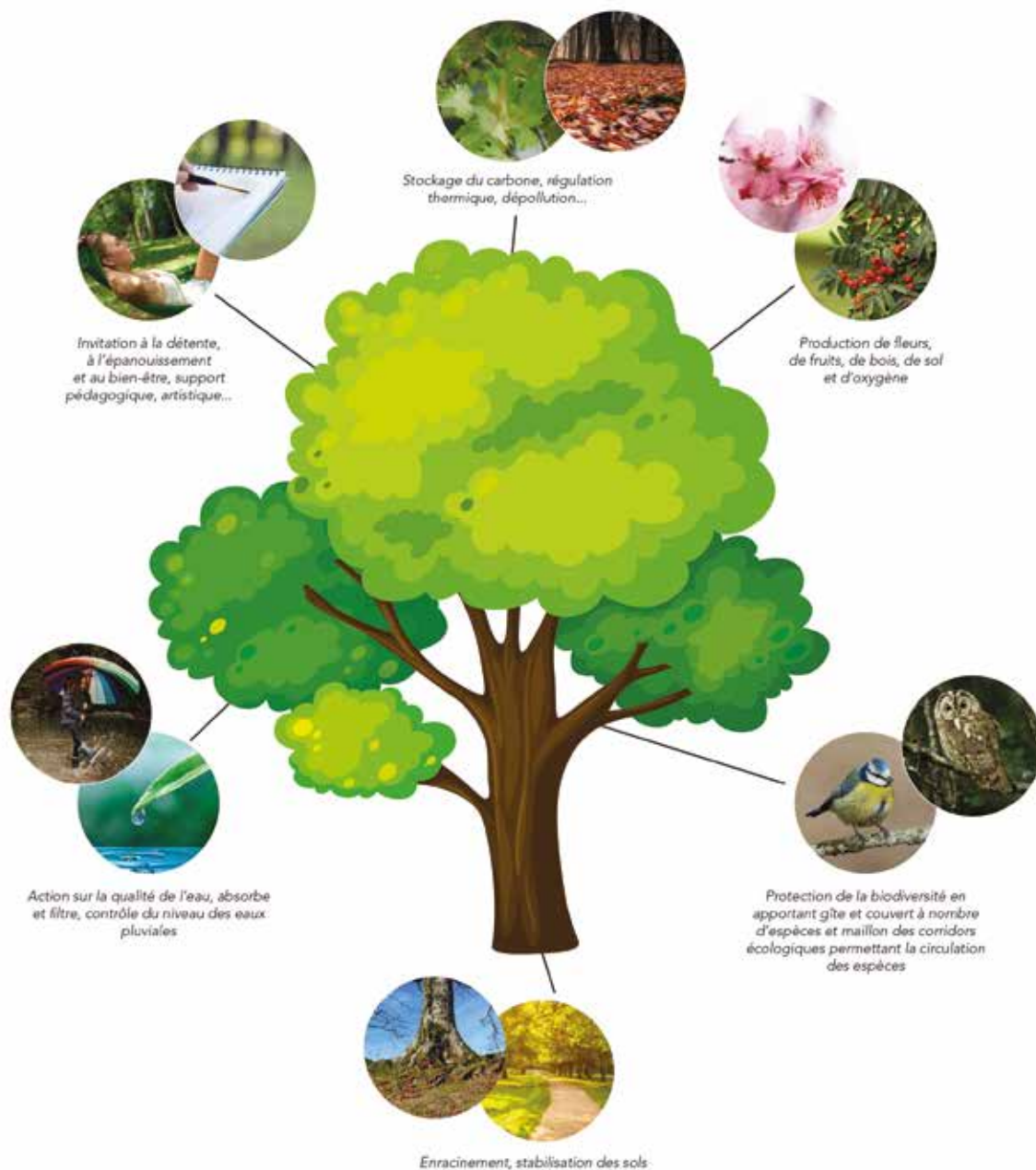
Pour toute question (tarifs, planning...), consultez l'association au 01 30 59 38 90

Comme un arbre dans la ville.



Essentiel à la Vie.

L'arbre est un maillon indispensable à la biodiversité. Il transforme le dioxyde de carbone en oxygène, offre le gîte et le couvert à de nombreuses espèces, régule la température de l'air, filtre l'eau puis produit bois et fruits. En planter, c'est préserver notre environnement.



Planter un arbre en ville c'est mettre en route toute une chaîne de compétences et d'entreprises, locales de préférence : le pépiniériste,

l'entreprise fournissant terreau, amendement et petit matériel mais aussi tracteurs et autres pelleuses, les services techniques des espaces verts avec leur savoir-faire pour

planter, entretenir et surveiller la croissance, les élagueurs, tous les acteurs de la transformation du bois et nous tous qui utilisons cette matière première. Même si les conditions en ville



Il est plus courant dans notre quotidien de constater l'abattage d'arbres que leur plantation. Après la mise en place d'une haie rue des Remparts et de 2700 narcisses dans le parc Arsonneau, la plantation de 49 arbres confirme la volonté de la commune d'améliorer l'environnement de ses habitants en redonnant de l'espace à la nature.

entraînent des contraintes pour l'arbre, comme un sol pauvre et artificialisé, un manque d'eau, il s'épanouit à sa manière, respire et transpire.

L'arbre dans la ville représente un formidable outil qui permet à la fois d'atténuer l'impact des émissions de gaz à effet de serre résultant des activités humaines, mais également de réduire l'effet de l'îlot de chaleur urbain voire de créer un îlot de fraîcheur. Sa présence met du baume au cœur, apaise et est vitale pour le bien-être des habitants.

À Saint-Arnoult, la forêt nous entoure. C'est une chance formidable et un échappatoire pour tous. Les Arnolphiens vivent en ville ou quittent leurs zones pavillonnaires pour rejoindre le centre-ville y faire les courses ou d'autres activités.

Il est donc appréciable d'avoir des arbres en alignement le long des routes, ainsi que des parcs, des petits espaces verts et arborés là où c'est possible.

Comment ce patrimoine végétal est-il géré par le service des Espaces verts de la Ville ?

Il y a bien sûr les arbres hérités

« L'arbre dans la ville est un formidable outil. »

du passé. Ils portent l'histoire plus ou moins lointaine de notre ville. Mais il y a aussi tous ceux qui représenteront l'avenir, entourés de réflexions multiples imposées par le XXI^e siècle.

Aujourd'hui les plantations sont « raisonnées ». Les arbres sont choisis pour leur résistance, leur capacité d'adaptation au lieu (type de sol, ensoleillement, urbanisation proche...) et leur capacité à attirer toute une vie animale et végétale connexe.

La saison de plantation se situe de novembre, la meilleure époque, jusqu'en mars. Période durant laquelle l'arbre est au repos et sera plus apte à supporter la transplantation. Il fleurira peut-être au printemps suivant, selon son âge et sa reprise végétale.

Lorsque l'arbre grandit, il faut l'entourer, le surveiller et parfois intervenir. L'arrosage par exemple est primordial les premières années, tout comme l'entretien de la cuvette d'arrosage et la surveillance sanitaire. Au fur et à mesure de sa croissance viennent les aspects sécuritaires et parfois esthétiques, initiant des élagages et des abattages. Et il faut alors le remplacer ou créer de nouveaux sites arborés !

Les immenses surfaces bétonnées sont à oublier. Aujourd'hui on replante des

arbres sur d'anciennes structures. Ainsi parkings et parvis ont une physionomie différente et ne sont plus entièrement imperméables. On végétalise aussi les murs et les toits.

Les arbres et les aménagements urbains s'inscrivent dans la même temporalité : de cinquante à une centaine d'années voire plus. Quand on plante un arbre c'est pour les générations suivantes. Il est donc aujourd'hui nécessaire de penser conjointement plantations et infrastructures bâties en considérant les mobilités douces, les espaces verts, ou artificialisés et de trouver un équilibre juste et durable. À nous d'inventer nos arbres !

Un arbre urbain n'est pas un arbre de plein champ ou un arbre forestier. Même planté dans des conditions optimales, il développe des facultés d'adaptation complexes afin de croître, étaler son houppier et ses racines. L'arbre en ville est choisi pour sa rusticité, son esthétique, en fonction de l'emplacement qui lui sera destiné. Il peut sembler « domestiqué » mais il laissera tomber ses feuilles, perdra des branches et lâchera parfois des crottes d'oiseaux voire sera allergène comme le bouleau... Malgré tout cela, il reste notre allié offrant de multiples attraits, il doit bénéficier de l'attention et du respect des riverains.



49 nouveaux arbres pour la coulée verte

Depuis le skate-parc jusqu'au centre de secours des pompiers, les 20 robiniers malades et abattus de la rue Jean Moulin ont laissé place à une cinquantaine de nouveaux arbres plantés par les services techniques juste avant la Sainte-Catherine. Ces arbres

genêts.

Les surfaces en herbe ont été plantées d'essences variées, sauf la partie qui jouxte le skate-parc qui restera vide en prévision de l'installation de deux buts de football.

Un passage médian a été préservé en vue d'une future voie douce dont le projet est à l'étude.

L'an prochain, des haies à floraison variée seront installées le long des enceintes du site des gendarmes et des pompiers.

Sur toute cette surface le stationnement n'est plus possible. La nature a repris ses droits afin d'offrir aux Arnolphiens un espace de détente et de promenade proche du centre ville.



Une fois en place, la motte de chaque arbre est recouverte d'une terre végétale mycorhizée afin de favoriser le développement de son réseau racinaire

de qualité ont été choisis un à un avec le concours et les conseils de la pépinière Thuilleaux (Chevreuse) spécialiste yvelinoise de la production des grands arbres.

Tous sont caractérisés par leur intérêt esthétique, une floraison généreuse et une fructification intéressante pour nombre d'espèces animales en particulier les insectes pollinisateurs et les oiseaux.

Un alignement d'arbres, merisiers, marronniers à fleurs rouges et fruitiers d'ornement, a pris place le long de la rue, agrémenté de

Les nouveaux arbres



Chaque arbre a été choisi en début d'automne.

- Aesculus carnea*
(marronniers rouges)
- Prunus* sp.
(différentes espèces et variétés)
- Pyrus* sp.
(poiriers d'ornement)
- Malus* sp.
(pommiers d'ornement)
- Sorbus* sp.
(sorbiers des oiseleurs)

Le Comité de Jumelage de nouveau à Freudenberg am Main !



L'émotion était au rendez-vous à l'occasion des retrouvailles entre les membres du comité de jumelage et nos homologues de Freudenberg-am-main. Elles font suite à près de deux années sans avoir eu la possibilité de se rencontrer pour cause de restrictions sanitaires. Emmenée par Francine et Gérard Gallou une délégation arnolphiennaise s'est rendue outre-Rhin du 29 octobre au 1^{er} novembre.

Pour l'occasion, ces retrouvailles ont débuté dans l'ancienne mairie datant de 1627, convertie en salle de réception.

Le séjour s'est poursuivi par la visite du Technik Museum de Sinsheim, à proximité de Heidelberg, il retrace, sur 3 halls et en extérieur, l'évolution du développement de la mécanique depuis la machine à vapeur et possède de nombreuses collections d'engins de tous types :

- l'automobile (voitures anciennes, de course, sans oublier la « Blue Flame » qui a dépassé les

1 000 km/h en 1970)

- les vélos (dont celui de Jan Ulrich, lorsqu'il gagna le Tour de France en 1997) et les motos
- les engins agricoles et de terrassement
- les engins militaires terrestres et aériens
- l'aviation avec notamment le Concorde et le Tupolev TU-144, ainsi que le Canadair CL-215, à l'intérieur desquels la délégation a pu monter.
- la musique mécanique (orgues de barbarie, limonaires)

Le temps consacré avec les familles a permis la visite guidée de Freudenberg : maisons à colombages et en grès rose local, promenade aménagée le long du Main avec sa protection anti-crues.

Le trop court séjour s'est terminé par le repas de gala et le discours des maires, Madame Joëlle Jégat et Monsieur Roger Henning, avant un au revoir émouvant, et la promesse de se revoir au plus vite.

Noces d'or pour Roseline et Yves Morize.



Le 20 octobre 1971 en mairie du 12^e arrondissement de Paris, puis à l'issue d'une cérémonie religieuse 3 jours plus tard à Chartres, Roseline Pluchon et Yves Morize unissent leur destin. Le couple a d'abord vécu à Boutareine en 1974, avant de s'installer à Saint-Arnoult-en-Yvelines en 1976 et ne plus la quitter. Yves a dirigé le groupe AD Auto Distribution (6 000 salariés). Également retraitée, Roseline a été artiste peintre. L'Éclair leur souhaite un bel anniversaire de mariage.

Une belle promotion 2021.



Avant d'entamer les vacances de la Toussaint, l'équipe pédagogique du collège Georges Brassens emmenée par Mme Lecaitel, la principale, a convié ses 138 anciens élèves de 3^e et leurs parents pour la remise du diplôme du brevet des collèges 2021.

Thomas Pesquet et les collégiens arnolphiens : mêmes études.



En lien avec les expériences menées dernièrement par Thomas Pesquet dans la station internationale ISS mais aussi avec le CNRS et le CNES, comme 4 500 autres établissements scolaires de France, deux classes de 6^e du collège Georges Brassens étudient le comportement du blob, organisme unicellulaire, ni animal, ni végétal et ni champignon.

On trouve le blob dans la nature, dans des milieux humides et ombragés, tels les sous-bois. « *Il n'en possède pas moins des capacités étonnantes : il grandit très vite, on peut le multiplier en le coupant et il est doté de capacités d'apprentissage* », précise Cécile Mellaerts, professeur de SVT à la tête des ateliers menés avec les élèves arnolphiens en octobre dernier.

Le blob sera de nouveau réveillé en janvier prochain - eh oui, un blob ça dort - pour de nouvelles expériences dont des mesures en lien avec les mathématiques et la physique-chimie. Projet interdisciplinaire, le blob sera également évoqué lors des cours d'anglais et de français. Les élèves pourront de nouveau correspondre avec Audrey Dussutour, chercheuse au CNRS sur le blob, et ainsi établir le lien entre les études et leurs applications dans notre quotidien.

La tête dans les étoiles.



Pour les vacances de la Toussaint l'équipe d'animation de l'accueil de loisirs a convié les enfants à un voyage au plus près des étoiles. Ils ont d'abord confectionné une fusée qu'ils ont propulsée dans les airs grâce à un carburant économique composé d'eau et d'air. Une seconde activité, depuis un planétarium installé dans le préau de l'école élémentaire Guhermont, les a amenés bien au-delà de notre galaxie, aux confins de l'univers lequel n'a pas de limite. Ce programme a suscité bien des questions et peut-être même des vocations. Le temps nous le dira...



Deux Arnolphiens engagés au **4L Trophy 2022.**



Adrien Célestin, 19 ans et Sébastien Mistral, 22 ans, tous deux apprentis du garage Renault de la commune, dont ils sont aujourd'hui salariés, associent leur passion pour la mécanique à l'action humanitaire du 4L Trophy. Cette course d'orientation longue de 6 000 km au départ de Biarritz jusqu'à Marrakech via l'Espagne a pour but de permettre l'accès à l'éducation des enfants du Sud Marocain. Une action relayée sur le terrain par l'association « Les enfants du désert » en charge de distribuer les dons collectés (matériel scolaire et sportif) par les équipages avant leur départ. Faute d'édition en 2020, plus de 1 500 équipages sont attendus au départ pour ce défi humain et

mécanique, car la Renault 4 n'est a priori pas adaptée au désert.

Pour la rendre désert-compatible, nos deux mécanos se sont attelés durant de longs mois autour de leur modèle de 1980.

Pour parfaire leur défi, ils ont créé l'association « La petite Bleue » et à travers elle, lancent un appel aux partenariats en dons, qu'ils soient financiers en échange d'un encart publicitaire sur la carrosserie ou en nature.

Pour soutenir Sébastien et Adrien, l'équipage 2336 de l'édition 2022, rejoignez-les sur : Cagnotte Leetchi, Facebook et Instagram Seb&Adri au 4L Trophy

**Sébastien : 07 71 07 94 82
Adrien : 07 50 70 53 44**



Ma boutique à l'essai.

Saint-Arnoult-en-Yvelines, Rambouillet Territoires et Initiative Seine Yvelines se sont associées pour déployer un projet de redynamisation de centre-ville : « Ma boutique à l'essai », un dispositif destiné à implanter de nouveaux commerces de proximité et renforcer ainsi l'attractivité de la commune.

Se lancer dans le commerce n'est pas toujours évident, il est important de savoir s'entourer et d'avoir les meilleurs outils pour s'orienter vers la réussite. C'est ce à quoi « Ma boutique à l'essai » souhaite répondre : « Transformer l'essai ».

Si l'on vous dit que vous avez la possibilité de tester votre idée de commerce dans une boutique pilote idéalement située, pendant 6 mois (renouvelable une fois) avec un loyer minoré, le tout en étant accompagné pour vous guider vers le succès de votre projet et vous installer durablement dans cette boutique à la suite de cette opération. Qu'en dites-vous ?

Le commerce est déjà identifié, il se situe au 52 rue Charles de Gaulle.

Idéalement situé, il attend son futur commerçant... Alors c'est parti pour la deuxième étape : « l'appel à candidatures » aura lieu jusqu'au 15 janvier 2021.

À la suite de cet appel à candidatures, un comité de sélection, composé des partenaires d'Initiative Seine Yvelines (experts-comptables, avocats, banques...) et de la ville de Saint-Arnoult-en-Yvelines sera organisé pour identifier le lauréat de la boutique.

Alors n'attendez-plus, et lancez-vous !

Vous avez un projet de commerce à Saint-Arnoult-en-Yvelines ?

Contactez Initiative Seine Yvelines, Agathe Grosbois au 07 49 54 13 90 ou par mail : a.grosbois@initiative-seineyvelines.com www.initiative-seineyvelines.com



Et si on massait bébé ?



Hélène Bertrand, instructrice en massage parent-bébé, certifiée Association Françaises du Massage pour Bébé, propose à maman, mais aussi à papa, des ateliers pour masser bébé de sa naissance à son premier anniversaire.

Pourquoi masser bébé ?

- Partager un moment privilégié, tendre et aimant avec votre enfant
- Renforcer vos liens d'attachement
- Favoriser la communication avec votre bébé
- Soulager certains petits maux (gaz, coliques, pleurs...)
- Améliorer le sommeil

Comment se déroule la séance ?

Hélène Bertrand montre les mouvements sur un poupon de simulation et le parent les reproduit sur bébé.

Le programme complet compte 4 séances de 1h30 à suivre en groupe ou de manière individuelle selon votre souhait.

Un programme découverte de 6 mouvements est également possible.

Où se déroulent les séances ?

Chez vous.

Contact : Hélène Bertrand

Tél. : 06 50 37 32 64

helenebertrand906@gmail.com

mbbmassezvotrebebe.com

Cil and So vous ouvre le regard.

Fraîchement installée sur la commune avec sa famille, Sonia Farina a importé avec elle son activité professionnelle, à savoir la prestation d'extension et de rehaussement de cils à domicile.

« Dites adieu au mascara, gagnez du temps le matin, et sublimes votre regard. J'aime quand la cliente se regarde et me dit qu'elle trouve ça très beau.

C'est un métier gratifiant que de pouvoir embellir une personne.

Le regard a tendance à changer le visage... », argumente la jeune femme qui conseille en fonction des souhaits et de la forme des yeux.

Les extensions de cils ont pour but d'allonger, de donner du volume au cil naturel. Les cils sont en fibre de soie et durent de 4 à 6 semaines.

Le rehaussement de cils, lui, plus naturel, permet de donner à vos cils une jolie courbure et d'ouvrir le regard, pour une durée d'environ 4 à 6 semaines également.

Le rehaussement de cils, lui, plus naturel, permet de donner à vos cils une jolie courbure et d'ouvrir le regard, pour une durée d'environ 4 à 6 semaines également.

Contact : Cil and So au 06 19 84 65 27

Instagram et Facebook



Priorité à la clientèle.



Assurer la rotation des véhicules et permettre aux clients des enseignes du centre commercial des Remparts, à savoir U Express, le cordonnier et le bar/brasserie Le Gaulois, de pouvoir stationner, tel est l'objectif de la mise en service des barrières d'accès au parking.

Chaque client dispose ainsi d'une heure de stationnement gratuite.

Si votre temps de déjeuner dépasse 1 heure au Gaulois, votre stationnement est offert.

Chacun fait ce qui lui plaît... ou presque.



Club 11-17.

Depuis quelques mois les adolescents de la commune ont retrouvé le lieu qui leur est spécialement dédié, le Club 11-17.



Bien au-delà d'un simple repaire où se réunir, les adolescents du Club 11-17 trouvent de l'écoute auprès des deux animateurs pour exprimer et construire leurs attentes. Cet échange permet d'établir le programme des animations, dont le but premier est bien de satisfaire le plus grand nombre. Le Club 11-17 n'est pas un accueil de loisirs, l'accès y est libre durant les heures d'ouverture, on y rentre et on sort quand on veut.

Ces dernières semaines les ateliers ont eu pour objet la cuisine, le cinéma, les jeux de société et virtuels, mais aussi des sorties.

La soirée s'éternise même jusque 21h30 autour d'un repas, chaque vendredi, hors vacances scolaires.

Où ?

10 rue de Guhermont, entre l'accueil des petits « les Copains d'abord » et le collège Georges-Brassens.

Quand ?

Période scolaire :
Lundi : de 16h à 19h

Mardi : de 16h à 19h
Mercredi : de 13h30 à 19h
Jeudi : de 16h à 19h
Vendredi : de 16h à 21h30

Période vacances scolaires :

Du lundi au vendredi :
de 14h à 18h
Fermé un mois durant l'été

Contact animateurs :

06 80 40 03 26

Contact service jeunesse :

01 30 88 25 23

Mail : club11-17@say78.fr

Les Copains d'abord découvrent la petite balle...



En recherche de futurs champions, les bénévoles de la section tennis de table de l'USSA font découvrir leur discipline aux enfants de l'accueil de loisirs « Les Copains d'abord », à raison d'un mercredi sur deux. Point n'est encore question de balle liftée, de « poussette » ou de service, mais bel et bien d'aborder le « ping » de manière ludique à travers divers ateliers. Néanmoins, une première médaille permet déjà de donner goût à la compétition pour ceux se montrant les plus habiles.

RDV le 18 décembre de 13h30 à 17 h au gymnase

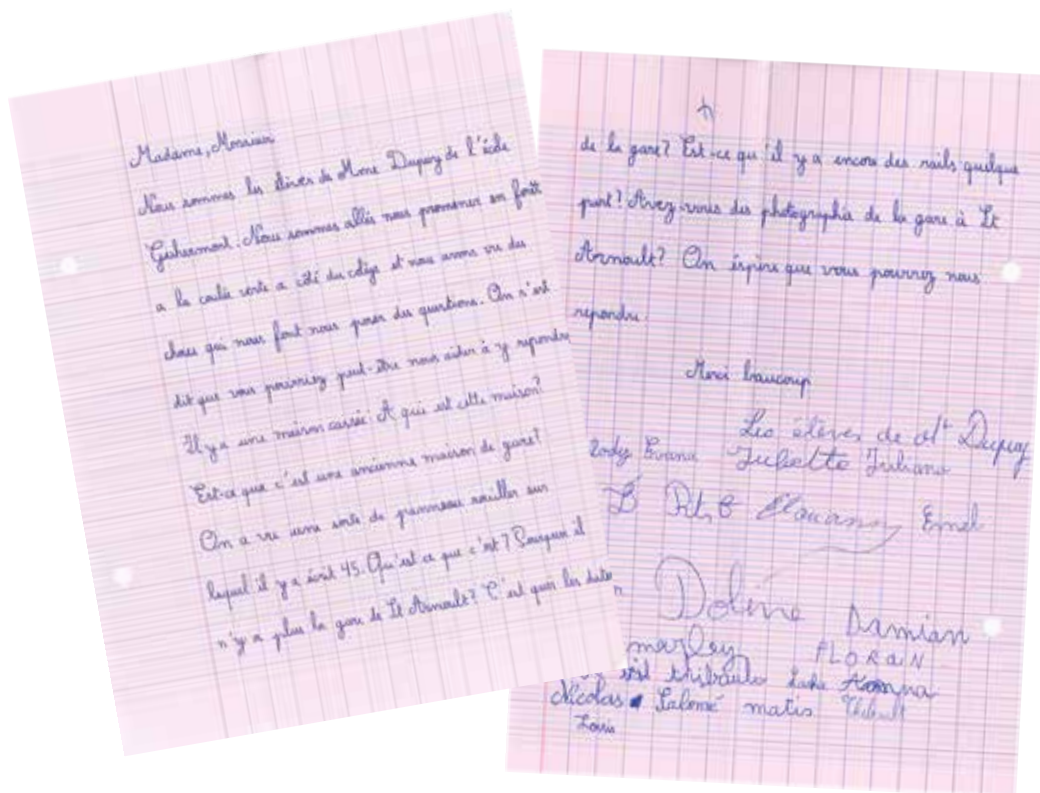
La section convie d'ailleurs les familles à venir s'essayer au ping-pong à l'occasion du tournoi des flocons.

Mais où est passé le train ?



Retour vers le passé.

Nos jeunes écoliers se montrent observateurs face aux traces encore visibles de l'histoire de notre commune et n'hésitent pas à questionner la mairie. Réponses.



Les élèves de Mme Dupuy de l'école Guhermont s'interrogent sur la présence d'une gare à Saint-Arnould-en-Yvelines.

Avec l'aide de Patrick Rieder, Arnolphien et membre de la Société Historique de la commune, auteur de l'ouvrage

« L'histoire de la ligne nouvelle Paris-Chartres », nous répondons à leur courrier parvenu en Mairie.

Il y a bien existé une gare à Saint-Arnould-en-Yvelines sur la ligne Paris - Chartres. Notez toutefois que le train ne s'arrêtait pas à Paris mais à Massy.

Cette ligne aurait dû rentrer en service en 1915, mais la Première Guerre mondiale a empêché la fin des travaux. C'est finalement en 1930 qu'elle a été achevée.

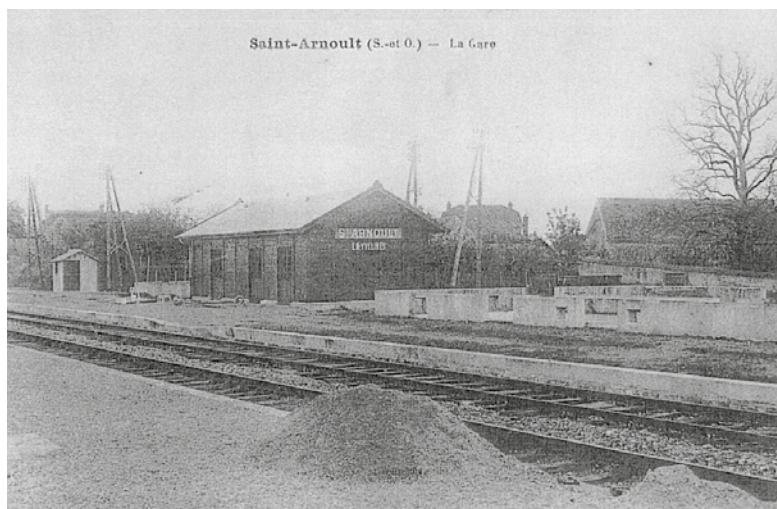
La coulée verte est bel et bien située sur le tracé de cette ancienne voie ferrée, dont l'exploitation s'est arrêtée en 1939, faute d'une rentabilité suffisante.

La maison en ruine dans la coulée verte, n'est pas une gare. Il s'agit d'une « maison de poseur ».

Un poseur avait pour mission quotidienne de surveiller chaque jour à pied, un tronçon de rail dont il avait en charge l'entretien. Deux autres maisons similaires, d'ailleurs habitées aujourd'hui, existent encore sur la commune.

Il n'y a plus de rails de cette ligne à Saint-Arnould-en-Yvelines.

Quant au panneau 45, il s'agit probablement d'un point kilométrique.



La gare de Saint-Arnould-en-Yvelines avait été construite en bois.

Jeudi 18 novembre 2021 - 20h - Salle des fêtes Le Colombier

Mme le Maire veille au bon éclairage des voies publiques.

Avant d'entamer l'ordre du jour, Mme le Maire, Joëlle Jegat a informé l'ensemble des élus de l'arrivée d'un nouveau chef de la police municipale, d'une responsable du service des finances et du départ de la responsable du service Enfance-Jeunesse-Scolaire.

1 Afin que le nouveau groupe d'opposition « Saint-Arnoult et Vous » dispose d'une représentativité au sein des 10 commissions municipales, le nombre de leurs membres a été porté à neuf et non plus à 8. À savoir 6 membres pour la liste majoritaire, 2 membres pour la liste « Ensemble pour Saint-Arnoult » et 1 membre pour la liste « Saint-Arnoult et Vous ».

Retrouvez la composition des commissions municipales sur le site de la commune.

2 Afin que chaque groupe du conseil municipal soit représenté au sein de la commission MAPA (Marché A Procédure Adaptée), cette commission est passée de 5 à 6 membres. Elle est dorénavant constituée :

Titulaires :

Arnaud Baguenier
Didier Tronel
Stéphane Desclouds
Béatrice Martin Romanik
Jean-Claude Husson
Sylvain Guignard

Suppléants :

Chantal Wendlinger
Zinaha Randrianarivo
Christophe Tierfoin
Claude Cottin
Paul Thibaud
Alexie Morgane Guignard

3 Afin de gommer les nombreuses incohérences rendant la lecture du Plan Local d'Urbanisme (PLU) difficile pour les habitants, le conseil s'est prononcé en faveur de sa révision n°1. Cette opération sera accompagnée d'une ouverture de la concertation publique à l'ensemble des habitants.

4 Comme l'autorise le Code Général des Collectivités Territoriales, Mme le Maire, dans le cadre de ses pouvoirs de police avait annoncé le 30 septembre dernier le retour de l'éclairage public de 1h00 à 5h00. Le Code Général des Collectivités Territoriales stipule également : « Le Maire doit veiller au bon

éclairage des voies publiques situées dans l'agglomération communale »... « Il dispose de la faculté de prendre à ce titre des mesures de limitation du fonctionnement, compatibles avec la sécurité des usagers de la voirie, le bon écoulement du trafic et de la protection des biens et des personnes. »

Néanmoins, afin d'englober à la fois la sécurité des personnes et des biens, la maîtrise de la dépense énergétique et l'impact sur la faune et la flore, il convient de revoir le parc d'éclairage, aujourd'hui obsolète techniquement, ne permettant pas une gestion différenciée des multiples zones de la commune.

Ainsi, pour accompagner le retour de l'éclairage public la nuit, il sera mis en place un marché pour la gestion de l'éclairage public conduit par un bureau d'étude spécialisé.

5 Le Syndicat d'Energie des Yvelines regroupe 201 communes pour une population de plus d'un million d'habitants. Il accompagne les communes dans leur transition énergétique : distribution et fourniture d'énergie, achats groupés d'énergie, développement d'énergie renouvelable, assistance à maîtrise d'ouvrage... La demande d'adhésion d'une nouvelle commune au SEY doit être approuvée par les deux tiers des conseils municipaux déjà adhérents.

Les élus Arnolphiens se sont prononcés favorablement à l'adhésion de la commune de Sonchamp au SEY pour la compétence gaz.

6 Le rapport de la Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées (CLECT) a été adopté par l'assemblée. Il reprend le montant des compensations attribuées par l'agglomération aux communes membres. Saint-Arnoult-en-Yvelines s'est vue attribuer en 2020 et 2021 la somme de 1 078 636 €. Ce montant devrait être reconduit en 2022.

7 Sans altérer l'équilibre des sections d'investissement et de fonctionnement, le conseil a adopté une décision modificative du budget afin d'intégrer divers ajustements.

8 La somme de 895,21 € correspondant à des recettes de restauration scolaire et d'accueil de loisirs due par plusieurs contribuables de 2013 à 2016 reste impayée.

Faute de pouvoir recouvrer cette somme, la Trésorerie propose de procéder à une admission en non-valeur. Cette somme sera imputée sur le budget de la commune.

9 Sur le même principe qu'au point précédent, des créances dites « éteintes », une décision juridique ayant prononcé l'insolvabilité des débiteurs, pour un montant de 683,61 € seront imputées sur le budget de la commune.

10 Avant le vote du budget 2022, qui doit intervenir au plus tard au 15 avril 2022, le conseil municipal a autorisé Mme le Maire à engager, liquider et mandater des dépenses d'investissement, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice 2021, soit une somme de 640 452,05 €.

11 La Caisse d'Allocations Familiales des Yvelines accompagne financièrement la commune dans son développement et sa politique d'accueil des enfants. Depuis mars 2021, le contrat dit « Enfance-Jeunesse » liant les deux entités a été remplacé par une « Convention Territoriale Globale » (CTG). Elle vise au maintien et au développement des services aux familles et à la mise en place de toute action favorable aux allocataires dans leur ensemble. Les élus ont autorisé Mme le Maire à signer cette convention pour une durée de 4 années afin d'ouvrir à la commune des droits à subventions pour ses services péri et extra-scolaires, son Accueil Collectif de Mineur (Les Copains d'abord), le Club 11-17... et pour les structures liées à la petite enfance (halte garderie et crèche).

12 Le conseil municipal a suivi l'avis des conseils de nos 4 écoles, favorable à la poursuite de la semaine de 4 jours de classe. Cette dérogation sera appliquée pour les 3 années à venir. Pour rappel, l'article D.521-10 du code de l'éducation indique que la semaine scolaire s'établit pour tous les élèves à hauteur de 24 heures réparties sur 9 demi-journée, semaine dite de « 4,5 jours ». Cette dérogation en faveur de la semaine de 4 jours est en vigueur sur la commune depuis 2018 et répond aux besoins des familles et des enseignants.

13 En matière de ressources humaines, le tableau des effectifs a été modifié afin d'y intégrer la création de deux nouveaux postes.

Un Salon du Livre attendu et apprécié de tous.



Jeune lecteur conquis.

Élève de 6^e au collège Georges Brassens, Antoine a été séduit par Mahaut l'un des personnages présenté deux jours plus tôt en classe par l'autrice elle-même, Sophie Noël. Il s'est fait dédicacer les deux premiers tomes de son nouveau héros.



La variété des genres littéraires a séduit un large public.

L'édition 2021 du Salon du Livre arnolphien était destinée à l'ensemble des lecteurs. On y a donc retrouvé tous les genres littéraires. C'est sans aucun doute ce qui contribue à son succès, au même titre que l'accueil chaleureux réservé tant aux auteurs, aux maisons d'édition, qu'au public. Ce petit plus contribuera, si ce n'est déjà fait, au fil du temps à rendre incontournable le rendez-vous arnolphien.

- Un livre c'est aussi parfois du texte accompagné d'illustrations. Après un moment de lecture, l'atelier proposé par l'ablisienne



Atelier artistique proposé par Françoise Viquerat.

Françoise Viquerat a permis au jeune public durant le Salon de laisser s'exprimer ses qualités artistiques. C'est cela aussi le livre, l'illustration.

- Céliane Brami-Guérin et sa maman Francine Bellet arnolphienne depuis le mois de juillet, sont reparties les bras chargés de livres. « Maman lit 5 à 6 livres par semaine. Ce sont d'ailleurs les Chroniques Italiennes de Stendhal qui lui ont inspiré mon prénom », précise la fille.



Céliane Brami-Guérin et sa maman

- Iñaki Perez Azcarate a le don de susciter l'actualité. Deux de ses ouvrages, « Sac à terre » et « Chaos » ont trouvé écho a posteriori dans des faits divers retentissants. Vous avez envie de savoir lesquels ? Passez donc à la médiathèque « Les yeux d'Elsa » emprunter ses ouvrages.



Iñaki Perez Azcarate

Les 500 boulins du Colombier.



Le pigeon fait son nid.

L'histoire des colombiers remonte à plus de 5000 ans, dès la domestication des pigeons à l'époque de l'Égypte des pharaons. Au XVII^e siècle, la France comptait 42 000 colombiers. Et Saint-Arnoult n'a pas échappé à la règle.



Si aujourd'hui nous appelons notre salle des fêtes Le Colombier, c'est très certainement pour sa proximité avec un élément de notre patrimoine architectural, situé tout proche rue des Remparts, le colombier. Il jouxte l'office de tourisme communautaire. À une certaine époque, tout le monde ne pouvait

« Plus le propriétaire était riche, plus le nombre de boulins autorisé était élevé. »

pas disposer d'un colombier. Ainsi, sous l'ancien régime, il fallait être seigneur d'un fief pour avoir « droit de colombier ». Plus le propriétaire était riche, plus le nombre de boulins autorisé, autrement-dit plus le nombre de nids de pigeon, était élevé.

Avec la Révolution Française et l'abolition des privilèges, le droit de posséder un colombier s'est élargi et le pigeon est devenu un gibier autorisé en période de moisson.

Notre colombier date du XV^e siècle et faisait partie de la ferme du prieuré bénédictin. Ferme toujours existante d'ailleurs, la seule encore en activité sur notre commune.

Pour autant le colombier a changé de propriétaires au fil du temps et a été scindé de la ferme. Il est ainsi passé de la propriété de l'abbaye de Saint-Maur à celle des archevêques de Paris en 1536. Il a été cédé de nouveau en 1762 à Charles Rohan Rochefort. Vendu comme bien national en 1789, il a un temps appartenu à des particuliers avant d'être acquis par la commune dans les années 1970.

Il compte 500 boulins (voir photo de droite ci-dessus). Son bon état actuel est le fruit de nombreuses modifications au cours des siècles. La constitution de sa charpente correspond à un travail du XVIII^e siècle, voire début XIX^e.

À l'origine, son accès devait se faire par la cour de la ferme et non par la rue des Remparts. Cette modification est intervenue probablement lors de l'acquisition de l'édifice en mains privées.

Aujourd'hui, le colombier tourne le dos à la ferme et s'ouvre au public par le côté opposé. Ces dernières années, il a été ouvert lors des deux week-ends du parcours d'artistes Hélim pour y accueillir des œuvres éphémères, dont une mettant en évidence ses boulins.

Sources : *Ouvrages de la Société Historique et Archéologique de Saint-Arnoult-en-Yvelines.*

L'année se termine et invariablement une nouvelle va débuter. Un cycle naturel sur lequel se calent également la végétation et les travaux des espaces verts, qu'ils soient menés par les agents municipaux ou par des entreprises extérieures. L'équipement, l'entretien et la sécurité dans les écoles ont également été au rendez-vous des vacances de la Toussaint.

Libérée pour cause de vacances scolaires, une salle de classe de la maternelle Guhermont a bénéficié de toutes nouvelles peintures. Des couleurs qui n'ont pas manqué d'émerveiller le regard des petits à leur retour.



De saison, chrysanthèmes et cyclamens ont fleuri les abords du cimetière et les jardinières.



Deux entreprises étaient à pied d'œuvre sur les toitures de l'école Camescasse.



La société Dam Nature a procédé à l'élagage de nombreux arbres jouxtant les voiries de la commune. Ici, l'entreprise à l'œuvre place du Jeu de Paume.



Le système d'alerte incendie a totalement été remis à neuf à l'école élémentaire Guhermont. Il comprend l'alarme sonore, les portes coupe-feu et les lampes flash.



De nouvelles tables et chaises équipent dorénavant la classe de grande section de Mme Lamothe, à l'école du Jeu de Paume.



La mairie répond à vos interrogations.

La municipalité répond à vos questions. Celles-ci peuvent être posées via le site internet de la commune sur sa page d'accueil à la rubrique « Avis et Réclamations », ou directement au maire, à l'issue de chaque conseil municipal.



Remarque > 16 octobre 2021

Repas des aînés, un grand merci à toutes et tous, très belle journée, repas excellent, bravo.

Réponse : *Il a été bien plaisant pour tous de vous retrouver pour un moment de détente. Merci à vous pour ces remerciements*



Question

> 21 octobre 2021

Je suis toujours en attente de la réparation du trottoir devant chez moi rue des Moussettes. Il a été endommagé par les pluies du mois de juin.

Réponse : *Le chiffrage des réparations a été réalisé.*



Question

> 26 octobre 2021

Le stop face à l'école Guhermont a été mis à terre cette nuit. Pouvez-vous le remettre en place ? Merci.

Réponse : *Le service voirie de la commune a repositionné le panneau le 27 octobre.*



Question > 29 octobre 2021

À l'étang de l'Aleu le niveau d'eau baisse de plus en plus. Nul doute que ce déficit a des conséquences sur la faune qui y vit... Les travaux prévus sur la vanne de trop-plein vont-ils être entrepris avant que la situation ne devienne catastrophique ?

Réponse : *L'intervention des services techniques municipaux sur le batardeau le 3 novembre s'est traduite par la nécessité de devoir faire appel à une entreprise spécialisée afin que le plan d'eau puisse retrouver son niveau normal. À suivre.*



Question > 1^{er} novembre 2021

Après le passage d'une entreprise en charge de l'élagage des marronniers rue de l'Aleu, des branchages sont encore débordants sur la chaussée.

Réponse : *La société en question se devait d'élaguer les marronniers le long de la chaussée. Il est vrai que l'on peut regretter qu'elle n'ait pas coupé les branchages émanant des arbres plantés côté champ. Néanmoins elle a respecté les termes de la commande faite par la Mairie. Les agents municipaux sont intervenus le 16 novembre avec l'aide du Merlo pour couper ces branches.*



Posez vos questions directement à l'aide de votre smartphone.

Majorité municipale

Ville propre

Malgré le contexte de baisse des dotations de l'État et donc des ressources municipales, la Ville doit renforcer son action en matière de propreté urbaine. Concrètement, nous devons utiliser de nouveaux moyens, équiper et mécaniser les services municipaux qui s'occupent de l'entretien. L'achat du nouvel aspirateur de déchets (Glutton) est un exemple.

Nous avons mis à disposition de nouvelles corbeilles à déchets et à mégots dans les lieux stratégiques ainsi que des sacs à déjections canines. Il faut poursuivre cet effort et réorganiser les équipes de propreté urbaine.

Nous étudions des solutions applicatives sur smartphone qui permettent de signaler les dysfonctionnements, les dégradations, les pollutions ou les dépôts sauvages. Elles simplifient notamment l'organisation et l'évaluation des problèmes tout en traçant leurs évolutions et leurs résolutions.

Parallèlement il sera nécessaire de communiquer régulièrement sur les moyens mis en œuvre afin de lutter contre toutes ces incivilités et nous devons organiser des actions d'information et de mobilisation sur le terrain.

Mais ces actions ne peuvent se suffire à elles-mêmes, il faut certainement que l'effort soit partagé avec les habitants de notre ville : un peu comme dans le cas de chutes de neige ou de verglas, quand chaque propriétaire est tenu d'entretenir les trottoirs longeant son habitation, afin notamment d'assurer la sécurité des passants. Cette obligation de propreté devant le pas de sa porte vaut aussi à l'automne, quand les feuilles jonchent le bitume. Et n'hésitons pas à donner un petit coup de binette au printemps lorsque les herbes relèvent fièrement la tête.

« Ville éco-propre est un bon exemple à suivre ». Ce label, créé en 2016 par l'Association des villes pour la propreté urbaine (AVPU), récompense les collectivités qui s'engagent dans des plans d'actions à moyen terme pour améliorer durablement la propreté de leurs espaces publics. D'une à cinq étoiles, la première étant donnée si la ville fait la démarche de s'évaluer et se faire analyser. L'Association des Villes pour la Propreté Urbaine (AVPU) a mis à la disposition des commerçants des cendriers amovibles qu'ils ont pu installer devant leur devanture et des cendriers galets avec le logo « Ma ville propre » de l'AVPU ont été distribués aux débitants de tabac, restaurants et bars, et aux citoyens par des "ambassadeurs ville propre".

Opposition municipale

Ensemble pour Saint Arnoult



Ensemble pour Saint Arnoult

Les membres de la majorité sont les fossoyeurs de notre commune.

Les jeunes Arnolphiens de 16 à 25 ans devraient déjà profiter de salles dédiées à leurs activités. C'est loupé.

La culture devrait être renforcée grâce à une nouvelle salle de 100 places assises. C'est loupé.

Les sportifs devraient enfin avoir un gymnase supplémentaire avec des places assises pour les spectateurs. C'est loupé.

Dix-huit mois après les élections, les travaux du projet de Maison Médicale devraient avoir démarré. C'est loupé.

Ces élus ont saboté un projet qui était prêt en signant des contrats supérieurs à ce que le département finançait. Depuis ils font l'autruche en refusant de prendre leurs responsabilités.

Ils s'enferment dans le silence plutôt que de se retrousser les manches.

Nous restons mobilisés pour éviter le désert médical qui menace.

L'avenir de Saint-Arnoult se joue actuellement et leur silence assourdissant est une insulte aux Arnolphiens et à notre ville.

Saint-Arnoult et Vous



Saint-Arnoult et Vous

La démocratie vous a été promise !

Après avoir voulu nous museler en nous évinçant des Commissions Municipales, la parole des arnolphiens pourra enfin s'y faire entendre.

Mais, à quel prix ? Celui, d'une requête en justice avec les frais d'avocat payés par les deniers publics. N'en déplaise à cette majorité monarchique, **la LOI reste la LOI.**

Et que dire de la concertation ? Des réunions publiques ?

Qui étaient des promesses de campagne. Indéniablement, les propos de cette majorité tenus lors des Conseils Municipaux témoignent que ce n'est pas leur priorité.

Conseils de quartiers ? « Trop compliqué à mettre en place... »

Conseil des jeunes, après 2 ans de mandat ? « Ça va venir... »

Pourquoi remettre l'éclairage nocturne ? « Nous l'avons décidé en Bureau municipal... »

Les acquisitions, l'étude de certains projets ? « C'est nous qui sommes aux affaires, les commissions ne sont que consultatives... »

Triste bilan d'une équipe qui prônait transparence, concertation sous un logo « Démocratie et Intérêt Local ».

Les rendez-vous de Saint Arnoult Randonnée



Contact : 06 30 22 57 26

Date	Heure	Lieu	Distance
Dimanche 5 décembre	9h	Saint Rémy l'Honoré - Parking du cimetière	21 km
Mardi 7 décembre	13h30	Forêt de Dourdan - Parking à côté de l'hôpital	12 km
Dimanche 12 décembre	9h	Béchereau (près d'Hermeray) - Parking des écoles	19,5km
Mardi 14 décembre	13h30	Château du Marais - Parking des écuries	12 km
Dimanche 19 décembre	9h	Saint Arnoult - Chemin des vignes (matinée)	16km
Mardi 21 décembre	13h30	Saint Arnoult - Chemin des vignes	12km

Du 2 au 19 décembre

Le Père Noël a déposé dans le chalet devant la mairie une boîte aux lettres pour les enfants souhaitant lui écrire.

Vendredi 3 décembre

17h à 19h : Permanence de l'Association Solidaire Complémentaire Santé. Salle Printemps à l'Espace Culturel Victor Hugo, avenue Henri Grivot.

Samedi 4 décembre

9h à 11h : Permanence UFC-Que Choisir. Accompagnement dans la résolution des litiges de consommation. Salle Rêverie, Espace Culturel Victor Hugo.

10h, 14h et 14h30 pour les familles :

Randonnées au profit du Téléthon avec Saint-Arnoult Randonnée. Inscription sur place, Place du Général Leclerc.

Dimanche 5 décembre

15h30 : Concert de la Saint-Nicolas par la chorale de la Société Musicale. Église Saint-Nicolas.

Mercredi 8 décembre

10h30 : Atelier peinture. Viens réaliser de la peinture gonflante naturelle ! Médiathèque.

Vendredi 10 décembre

Départ 8h : Visite guidée de l'un des derniers lieux d'affinage de brie à Jouarre (77) avec les Amis de Saint-Arnoult. Place Jean-Moulin. Contact : 06 28 60 89 32

Samedi 11 décembre

9h30 à 17h30 : Tournoi interclubs de judo. Complexe sportif.

11 & 12 décembre

10h à 18h : Marché de Noël. Produits gourmands et cadeaux ont été réunis par les Ateliers Artisanaux. Colombier.

Dimanche 12 décembre

9h30 à 12h30 : Fais-toi prendre en photo avec le Père Noël. Viens boire un chocolat chaud et faire un tour de poney. Devant la mairie.

Mercredi 15 décembre

Écris ta lettre au Père Noël. Médiathèque.

10h30 à 11h30 : Pour les 3-6 ans

14h30 à 16h30 : Pour les 7-10 ans

Mercredi 15 décembre

18h : Les enfants de l'accueil de loisirs « Les Copains d'abord » animent un spectacle de marionnettes rien que pour leurs parents.

Vendredi 17 décembre

17h à 19h : Permanence de l'Association Solidaire Complémentaire Santé. Salle Printemps à l'Espace Culturel Victor Hugo, avenue Henri Grivot.

Samedi 18 décembre

13h30 à 17h : Tournoi de tennis de table ouvert à tous. Complexe sportif.

Dimanche 19 décembre

11h : Chants de Noël en centre-ville et sur le marché par la Société Musicale.

Mercredi 22 décembre

10h30 à 11h30 : Créa'lecture spécial Noël. Lecture d'albums et création de vitraux pour les 3-6 ans. Médiathèque.

Judi 23 décembre

14h : La mairie offre un conte musical aux enfants de l'accueil de loisirs « Les Copains d'abord ».

14h à 17h : Ouverture exceptionnelle de la médiathèque. Entre lectures, ateliers créatifs et autres gourmandises, la magie de Noël s'invite à la médiathèque.

Vendredi 24 décembre

15h30 : La chorale de la Société Musicale entonne des chants de Noël. En centre-ville et au pied du sapin.

Lundi 3 janvier

9h à 16h : Atelier de patine sur bois avec le Club des Remparts. Réservation auprès de Michèle Stéfaniak au 06 86 72 66 49. Salle Paul Verlaine.

Samedi 8 janvier

Dès 9h30 : 2^e rencontre d'échecs ouverte à tous. Maison de l'USSA.



TELETHON

INNOVER POUR GUERIR

4 DÉCEMBRE 2021

L'association
Saint Arnoult Randonnée
s'engage !

Tarifs (au profit du Téléthon)

10€ INDIVIDUEL 15€ FAMILLE



DONS ET INSCRIPTIONS SUR PLACE, PLACE DU GÉNÉRAL LECLERC

TROIS RANDONNÉES :

- 10h > 10km
- 14h > 10km
- 14h30 > 4km (destinée aux familles)

17h TOMBOLA
GAGNEZ DES BONS D'ACHATS AVEC NOS PARTENAIRES



En partenariat avec
U Express, Auchan, L'autre boulangerie, Boucherie Curé, La cabane d'Elsandre, La cave des Remparts, Coiffure Stéphane Daniel, Le cellier à fromages, Saveur jardin, Le kebab Istanbul et Les quatre saisons.

État Civil

Nos nouveau-nés

KHAYA Ghita, le 13/10/2021
FAJJARI TESSA, Elvira, le 20/10/2021
LUPSAN Dragos, le 24/10/2021
GOMEZ Sacha, le 01/11/2021

Ils nous ont quittés

DANVIN Jean-Claude, le 03/09/2021
PAILLOUX Jacques, le 03/11/2021
CHANTREL Emile, le 06/11/2021

Ils se sont mariés

BOTTEMANE Nicolas et CHIGOT Tiphaine,
le 20/11/2021



**DEVOS EXISTE
JE L'AI RENCONTRÉ**



ONE MAN SHOW de Pierre Richir
Piano : Dany Spianti
VENDREDI 3 DÉCEMBRE
20H45
ST ARNOULT EN YVELINES
LE CRATÈRE

Rotary Club de Dourdan **ENTRÉE 15€** GUSTAVE ROUSSY
Réservation sur www.rotary-dourdan.fr CANCER CAMPUS
Organisé par le ROTARY CLUB DE DOURDAN
au profit de la recherche contre les cancers de l'enfant



Commémoration.

Le 11 novembre, des gerbes ont été déposées au Monument aux Morts pour honorer la mémoire de nos concitoyens ayant fait le sacrifice de leur vie pour une France libre.

Cette cérémonie a permis le retour en nombre du public ainsi que la présence des jeunes sapeurs pompiers.



Marché

de Noël 2021

11 & 12
DÉCEMBRE
SALLE « LE COLOMBIER »
De 10h à 18h

Artisanal et gourmand

> **NOMBREUX CHOIX DE CADEAUX**

> **ENTRÉE LIBRE**

